

---



---

# L'UNION MÉDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

Drs A. LAMARCHE et H. E. DESROSIERS.

MONTREAL, AOUT 1886.

---

Nous avons expédié dernièrement, à tous nos abonnés, leur note de souscription ; ils seraient très aimables en accusant réception à bref délai.

L'ADMINISTRATION.

---

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

---

## I.—Assemblée spéciale du Bureau des Gouverneurs,

tenue à Montréal, le 13 juillet 1886.

---

Présents : MM. les Drs Lemieux (président), Belleau, L. LaRue, Simard, E. P. Lachapelle, P. E. Mignault, R. P. Howard, Parke, Leprohon, Kennedy, Durocher, H. A. Mignault, Marmette, Guay, De St-George, Hart, Rodger, Lanctôt, Geo. Ross, Austin et Campbell.

Lecture et adoption du rapport des assesseurs pour les Universités Laval et McGill.

Les Drs Delaney et John Howe, gradués de l'Université Laval, Québec, reçoivent la licence du Collège, sur présentation de leurs diplômes.

On lit le rapport des examens préliminaires du mois de mai (1886).

Les messieurs dont les noms suivent sont admis à l'étude de la médecine : MM. Arthur Baribault, R. Chevrier, J. A. Charette, J. Desrosiers, E. Dumont, W. S. England, P. Gagnier, C. Girard, John Hayes, E. Huot, H. Lauriault, T. L'Ecuyer, L. E. Laroche, G. E. Lesage, L. de Martigny, P. Lussier, Jos. Marchand, J. L. G. Masson, C. D. Meickle, O. Mercier, G. L. McKee, C. E. Morin, L. A. Noël, J. O. Poitras, E. Provençal, E. Rainville, H. H. Roy, F. Serres, L. St-Germain, F. E. Thompson, L. V. Vézina, A. E. Villeneuve, A. Bédard, F. Bélanger, A. Brossard, L. M. F. Cypihot, J. Dandurand, J. Désy, A. U. Dorais, H. Fortin, E. Laurin, F. Lavoie, A. Lecavalier, J. Lemay, C. Lemaire, J. A. Magnan, Jos. A. René, F. Richard, L. Robillard, E. Savard, A. Taillefer, J. C. F. Tassé, C. Vézina et J. A. Bédard.

Un des secrétaires donne lecture du rapport du Comité (d'amendements) tel que publié. (1) On lit aussi un rapport présenté par la minorité des membres du comité, puis on décide de s'en tenir au premier rapport et de le discuter clause par clause.

Le Bureau décide en premier lieu la création d'un *Bureau central d'examineurs*.

---

(1) Voir notre livraison de juin.